

le gouvernement de Sa Majesté et ne doutant nullement que ses délibérations seront marquées au coin de la sagesse, de la modération et de la prudence, il lui accorde, et, en toutes occasions, saura reconnaître, ses privilèges constitutionnels.

J'ai également ordre de vous assurer que les Communes auront, en toute occasion convenable, libre accès auprès de Son Excellence et que leurs délibérations, ainsi que vos paroles et vos actes, seront toujours interprétés par lui de la manière la plus favorable.

DISCOURS DU TRÔNE

Il plaît à **Son Excellence le Gouverneur général** d'ouvrir la première session de la vingt-septième législature du Canada par le discours suivant:

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je vous souhaite la bienvenue à la première session de la vingt-septième législature du Canada. Réunis à la veille de l'année de notre Centenaire, il convient que nous réaffirmions les valeurs et les objectifs qui unissent tous nos gens et que nous travaillions, avec détermination et patriotisme, à leur réalisation. Nous devrions être très fiers d'être Canadiens.

Notre pays continue d'accomplir des progrès économiques et sociaux, tout en jouant un rôle sérieux dans les affaires mondiales. En tant que membre des Nations Unies, en tant que membre du Commonwealth, dont notre Reine bien-aimée est le chef, et en tant que membre de l'Alliance de l'Atlantique Nord, le Canada va s'efforcer de contribuer autant que possible à améliorer les relations internationales et à assurer à tous les peuples la paix dans la justice. Les réalisations qui sont à notre portée sur le plan national dépendent, tout comme pour les autres pays, de la paix et de la prospérité de la communauté universelle.

Le Canada continuera d'appuyer fermement les efforts de la Grande-Bretagne, du Commonwealth et de la communauté internationale en vue de mettre fin à la présente situation illégale en Rhodésie. Mon Premier Ministre assistait récemment, au Nigeria, à une réunion des dirigeants du Commonwealth où cette situation critique a été discutée et la valeur du Commonwealth, comme association multiraciale, confirmée.

La récente visite officielle que le Premier Ministre a faite aux Antilles montre l'importance que mon Gouvernement attache au resserrement des liens entre le Canada et les pays du Commonwealth de cette région.

Aux Nations Unies, le Canada poursuivra ses efforts, de concert avec les autres pays, pour créer les moyens de maintenir la paix et de raffermir l'influence de l'organisation mondiale. Mon Gouvernement fera également tout son possible pour aider à trouver une base de négociation en vue d'un règlement pacifique du conflit vietnamien. Nous ferons tout ce qui est possible, par l'entremise des Nations Unies et de la Commission du désarmement, pour favoriser les ententes de nature à empêcher la dissémination des armes nucléaires et à faire progresser le désarmement. Pour la sécurité de la communauté nord-atlantique et la stabilité de l'Europe, mon Gouvernement cherchera à préserver et à renforcer l'unité et l'efficacité de l'Alliance de l'Atlantique Nord.

Les objectifs internationaux doivent être poursuivis par des moyens économiques et sociaux aussi bien que politiques. Mon Gouvernement recommandera au Parlement de nouvelles mesures en vue d'améliorer et de développer les conditions économiques internationales et de renforcer l'économie canadienne.

Mon Gouvernement compte accroître progressivement ses programmes d'aide extérieure. Vous serez priés d'approuver la participation du Canada à la Banque asiatique de développement.

Mon Gouvernement reconnaît que le Canada a le devoir de se joindre aux efforts de ceux qui cherchent à empêcher ou à restreindre les conflits armés. Dans les limites de nos capacités, nous devons viser à améliorer les perspectives de paix et de prospérité dans le monde.

Mon Gouvernement continuera à accroître la puissance des forces intégrées de la défense du Canada pour assurer la sécurité du pays et collaborer au maintien de la paix mondiale. Vous serez priés de modifier la Loi sur la défense nationale.

La responsabilité et le devoir les plus importants du Parlement et de mon Gouvernement sont la sauvegarde et l'affermissement de l'identité et de l'unité du Canada. Cette unité repose sur un canadianisme fondé sur les deux grands courants culturels, britannique et français, enrichis par la contribution d'autres groupes culturels, et reconnaissant l'apport essentiel de tous à la réalisation de l'identité canadienne.

A la veille du centenaire de la Confédération, il est extrêmement important que les Canadiens de toutes les régions du pays voient dans Ottawa sa vraie capitale où ils peuvent se sentir chez eux. A cette fin mon Gouvernement continuera de travailler à accroître le caractère bilingue de la fonction publique. La capitale nationale devrait refléter de plus en plus la nature de la société canadienne.